

du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts

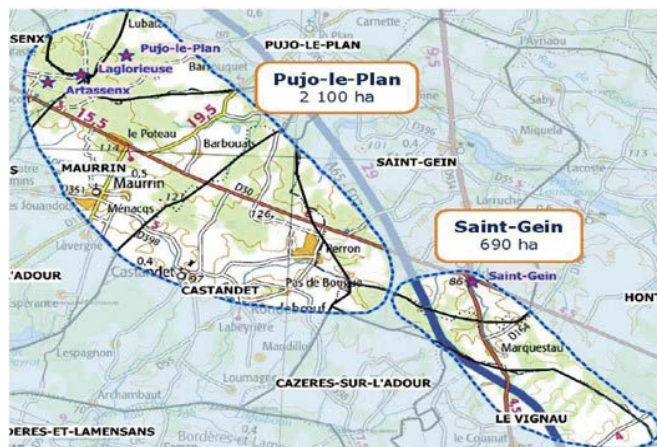


→ SUR INTERNET : www.colidee.com/terrarbouts

Le nom Terr'Arbouts reflète le périmètre du projet : celui des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo-le-Plan (forage « Bordes ») et de Saint-Gein (forage les « Arbouts »). Sur ce territoire, on sait que les eaux souterraines montrent des traces de produits phytosanitaires supérieures à la limite réglementaire, cependant sans risque pour la santé selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Ces traces proviennent en particulier de l'utilisation de pesticides et d'herbicides. Une réflexion commune a donc été engagée depuis plusieurs années pour améliorer la qualité des eaux.

Pour la profession agricole, l'enjeu est de préserver ses revenus tout en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Dans cet objectif, un collectif de 30 agriculteurs et éleveurs a créé en 2019 l'association « Pujo Arbouts Territoire Agri Voltaïsme » (PATAV) pour étudier la possibilité de faire cohabiter leur activité de culture et d'élevage avec des panneaux photovoltaïques. Les revenus supplémentaires obtenus grâce à la production d'électricité solaire seraient stratégiques : ils permettraient, sur une même surface, de compenser les pertes de rendement généralement assuré par l'utilisation de produits phytosanitaires et d'amortir les coûts d'investissement dans la mise en œuvre de pratiques durables. L'objectif à terme est aussi de maintenir et de stimuler les exploitations agricoles dans une dynamique de nouvelle génération créatrice de valeur pour tout le territoire.

Pour se lancer dans ce projet agrivoltaïque, l'association PATAV a décidé de se faire accompagner par Green Lighthouse Développement (GLHD), société privée de droit français implantée en Nouvelle-Aquitaine à Martillac près de Bordeaux. Adossé au Green Investment Group (GIG), fonds britannique spécialisé dans les énergies renouvelables depuis 2012, le modèle économique de GLHD se situe hors des soutiens publics aux énergies renouvelables avec comme raison d'être de produire une électricité verte accessible à tous.



Le territoire et ses deux Aires d'Alimentation de Captage (AAC)



2 800 ha

La surface cumulée des deux aires d'alimentation des captages de Bordes et des Arbouts.



300 MW

Le scénario de puissance électrique 100% solaire.



1 200 ha

La surface cumulée de l'aire d'étude globale analysée au regard des différents enjeux de paysage et de patrimoine.



130 M€

Le coût estimé du projet avec le coût de raccordement RTE.



AGRIVOLTAÏSME DYNAMIQUE ?

En réalisant une co-production de 2 activités sur le même sol, à savoir une production énergétique et une production alimentaire, l'agrivoltaïsme est une innovation en soi. Positionnés en hauteur, les panneaux solaires permettent d'éviter de consommer des terres agricoles et de porter préjudice aux productions alimentaires (végétale et/ou animale), contrairement au photovoltaïque « classique ».

Les panneaux peuvent être mobiles et contrôlés afin d'être orientés à plus ou moins 90° pour optimiser ainsi le rendement agricole et/ou la production électrique en fonction de l'ensoleillement. On parle dans ce cas d'agrivoltaïsme dynamique.

La position d'ombrage maximum permettra de protéger les élevages des intempéries et les plantes d'un excès de soleil, ou de préserver la température au sol et permettre ainsi d'éviter les gelées.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION PUJO ARBOUITS TERRITOIRE AGRI VOLTAÏSME (PATAV), ils expliquent leur engagement dans le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts.



Vincent Priam

Vincent est agriculteur polyculture et éleveur à Maurrin. Ses terres se situent à 90 % sur la zone de captage des Arbouts.

« Notre association PATAV fédère tous les agriculteurs qu'ils soient plus ou moins impactés par les futures restrictions phytosanitaires. L'agrivoltaïsme est un projet intéressant pour tout le territoire, qui doit permettre de préserver l'eau des Arbouts et de pérenniser les exploitations, sans parler des retombées économiques pour nos communes. Ce n'est pas qu'un projet solaire, c'est un projet agricole à faire vivre. »

« L'agrivoltaïsme représente une autre organisation, un système de culture innovant et un revenu plus sûr permettant des investissements. Avec ce projet, j'ai espoir de maintenir la valeur de mon exploitation et de pouvoir la transmettre à la prochaine génération ».

Yves Larrieule

Yves est agriculteur grandes cultures et éleveur à Saint-Gein. Sensible à la réduction des pesticides, il cultive déjà des parcelles en bio.



Laurent Cazalis

Laurent est agriculteur céréalier à Hontanx. Il vient de reprendre son exploitation et souhaite la développer durablement.

« Ce projet participe à la préservation de l'eau, permet d'innover en faveur des énergies renouvelables et de réagir face aux aléas climatiques en développant de nouvelles cultures. Le jour où j'aurai des enfants, je veux pouvoir leur transmettre une exploitation viable. Au sein de l'association, nous sommes tous soudés autour de cette problématique. »

« L'objectif est d'avoir une eau potable conforme aux normes et de continuer à vivre de notre métier indispensable sur le territoire. Ce projet est aussi l'occasion de revoir toute la chaîne de distribution en travaillant avec les commerçants locaux. On doit pouvoir avancer main dans la main avec la population tout en préservant notre environnement. »

Thierry Perrin

Thierry est agriculteur polyculture et éleveur à Le Vignau. Il veut agir en priorité pour la qualité de l'eau.



Laurent Duclavé

Laurent est agriculteur polyculture et éleveur à Castandet. Récemment installé, il voit l'agrivoltaïsme comme un bon levier de transition.

« Ce projet est une opportunité pour tester de nouvelles cultures sans produits phyto et pour développer des filières locales dans le contexte du dérèglement climatique. C'est un virage à prendre pour l'équilibre de nos exploitations et de la collectivité. Les zones les plus proches des villages pourraient être dédiées aux citoyens intéressés par de nouveaux lieux de convivialité, des aires de jeux, des jardins partagés... »

UN PROJET CONDUIT EN CONCERTATION AVEC LE TERRITOIRE

Le projet Terr'Arbouts est entré dans sa phase d'études préalables en 2019. Les cabinets AEPE Ginko et Biotopie, mandatés par GLHD, ont commencé la réalisation d'un état paysager et patrimonial. En parallèle, des premiers temps de concertation ont eu lieu avec l'interprofession (fédérations, propriétaires, exploitants) et les parties prenantes institutionnelles (services de l'Etat et collectivités), afin de confirmer les potentialités d'une solution agrivoltaïque. Une prochaine étape dite de concertation volontaire préalable consistera à présenter le projet aux habitants du territoire afin de recueillir leurs questionnements, avis, commentaires et propositions. Les contributions enregistrées lors de cette phase pourront servir à améliorer le projet avant de le soumettre à enquête publique.

Les modalités de la concertation seront portées à connaissance du public début 2021, notamment par affichage dans les mairies de Castandet, Hontanx, Le Vignau, Maurrin, Pujo-le-Plan et Saint-Gein. Elles tiendront évidemment compte du contexte sanitaire. Dans l'intervalle, toutes les informations utiles pour prendre connaissance du projet vont être mises en ligne sur le site internet de la concertation volontaire accessible à partir de cette adresse générique : www.colidee.com/terrarbouts

Une version mobile est disponible après téléchargement de l'application Colidée sur Apple Store ou Google Play Store. Pensez à vous inscrire et à suivre la page projet « Terr'Arbouts » pour recevoir toutes les alertes de la concertation en temps réel.

LES CONTACTS À VOTRE DISPOSITION :

- L'association PATAV : patav.landes@gmail.com
- Le maître d'ouvrage GLHD : terrarbouts@green-lighthouse.com
- Les animateurs de la concertation ETHICS : terrarbouts@ethics-group.com

